

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	100354 Cream Hardener (Blue)
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	la réparation automobile
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEM TEL: +1-813-248-0593

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008	Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
--	--

2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

enlevées. Continuer à rincer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers donnée non disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Benzoyl Peroxide	30 - 52	94-36-0	Eye Irrit. 2; H319 Org. Perox. B; H241 Skin Sens. 1; H317 EUH208	donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. Garder la victime au chaud et au calme. Si la victime a cessé de respirer, dégager les voies respiratoires, desserrer le col et la ceinture et effectuer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, il serait peut-être bon d'administrer de l'oxygène à condition que ce soit fait par un personnel compétent de préférence sur les conseils d'un médecin.
Contact avec les yeux	Verser du collyre liquide dans l'oeil quel que soit le niveau de danger. Rincer l'oeil atteint à grande d'eau pendant 20 minutes au moins. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin après le rinçage. donnée non disponible
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

	Laver les vêtements avant de les remettre.
Ingestion	Risque minime en cas d'ingestion. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin immédiatement. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. Ne provoquer le vomissement que sous la direction d'un personnel médical.
Auto protection du secouriste	donnée non disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme Voir la section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume si c'est un liquide qui brûle, ce sont cependant des moyens pratiques d'éteindre l'incendie s'ils sont appliqués à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler. Gaz carbonique Produit chimique sec

Agents d'extinction non appropriés donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et / ou d'explosion Le produit peut s'enflammer s'il est préchauffé à des températures dépassant le point éclair en présence d'une source d'ignition. Le produit prend feu facilement si on le laisse se sécher.

Produits de combustion dangereux Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes et protection de lutte contre l'incendie Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

Pour les secouristes Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement donnée non disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes. Interdire de fumer. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté.

6.4 Référence à d'autres sections Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Le produit irrite légèrement. Eviter toute exposition inutile. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Utiliser une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles. Entreposer dans un endroit frais. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) la réparation automobile

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
Benzoyl Peroxide	5 mg/m ³	donnée non disponible	donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation d'échappement générale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Appareil de protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité pour manipuler le produit. Aucun

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

Protection de la peau

Protection des mains Aucune information disponible

Autre protection cutanée Pas normalement considéré comme un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre les règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice sur les mains avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est exigée dans des conditions d'utilisation normales. Fournir un système de ventilation général de la pièce si les symptômes de surexposition apparaissent selon les explications données à la Section III. Un appareil de protection respiratoire n'est pas exigé en temps normal.

Dangers thermiques

donnée non disponible

Contrôles d'exposition environnementale

donnée non disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	pâte
Couleur	bleu
Odeur	Similaire à l'éther
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	Neutral
point de fusion/point de congélation (°C)	103
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	100
Point d'éclair	84
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité	
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Pression de vapeur	<1 mmHg @ 68 °F / 20 °C
Densité de vapeur	>1 Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol.
Densité relative	1,2

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

Solubilité(s)	Faible; 10-49%
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
9.2 Autres informations	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	donnée non disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	Contamination
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydant forts; Alcools; Amines; Alcalis forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Gaz carbonique Oxyde de carbone Hydrocarbures

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosif/irritant pour la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des lésions oculaires graves ou d'irritation

pH	Neutral
----	---------

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

Sensibilisation respiratoire/ cutanée

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité donnée non disponible

Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

12.7. Informations Complémentaires donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Description des déchets pour produit usé Le produit utilisé ou mis au rebut peut être un déchet dangereux.

Méthodes d'élimination Eliminer par incinération en respectant les lois en vigueur au niveau de la localité, de l'état et au niveau fédéral et provincial.

Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets) donnée non disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

Transport terrestre:

14.1 Numéro ONU:	UN3108
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, (DIBENZOYL PEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible
Exemptions:	Quantité limitée

Transport aérien:

14.1 Numéro ONU:	UN3108
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, (DIBENZOYL PEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible

Transport par mer:

14.1 Numéro ONU:	UN3108
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, (DIBENZOYL PEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible
Exemptions:	Quantité limitée
14.5 Dangers pour l'environnement:	aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	donnée non disponible
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:	donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	EINECS	SVHC
Benzoyl Peroxide	Y	N

15.2 Évaluation de la sécurité chimique	donnée non disponible
---	-----------------------

SECTION 16: Autres informations

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-05-2017

Numéro de révision 16

Date de révision:

Abréviations clés ou acronymes utilisés: donnée non disponible

Références et sources de documentation pour les données clés: donnée non disponible

Liste du texte complet des Positions H en section 3

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.
H241 - Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Réponse

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation